

Paris, le 14 mai 2014

Communiqué de presse

Inégalités sociales de santé en lien avec l'alimentation et l'activité physique

Une expertise collective de l'Inserm

En France, comme dans d'autres pays, il existe de fortes inégalités sociales en santé comme le montrent les différences de morbidité et de mortalité selon la position d'un individu sur l'échelle socioéconomique. Par exemple, à 35 ans, les cadres supérieurs ont une espérance de vie supérieure de 6 ans par rapport aux ouvriers. Les habitudes de vie, comme la consommation d'alcool et de tabac, l'alimentation et l'activité physique sont reconnues comme des déterminants majeurs de la santé. Il existe un gradient social des comportements de santé qui se manifeste dès l'enfance et se prolonge jusqu'à la vieillesse.

L'un des nouveaux axes de la 3ème période du Programme national nutrition-santé (PNNS) (2011-2015) vise à réduire les inégalités sociales de santé en lien avec la nutrition (alimentation et activité physique). Dans ce cadre, la Direction générale de la santé (DGS) a sollicité l'Inserm pour établir un bilan des connaissances scientifiques sur les déterminants de la différenciation sociale dans le champ de la nutrition et sur les différentes stratégies d'interventions qui pourraient être utilisées pour réduire ces inégalités.

Pour répondre à cette demande, l'Inserm a réuni un groupe pluridisciplinaire d'experts en épidémiologie, santé publique, sciences humaines et sociales, économie de la santé, recherche clinique et géographie.

L'analyse par les experts des données issues de la littérature scientifique internationale récente a permis d'évaluer les disparités nutritionnelles selon la position socioéconomique des individus. Les facteurs sociaux, culturels, économiques et environnementaux qui participent à la construction des inégalités sociales de nutrition ont été analysés. Les experts ont également étudié l'impact des interventions et des politiques de prévention en fonction de la position socioéconomique et identifié les stratégies les plus à même de réduire les inégalités sociales dans le domaine de l'alimentation et de l'activité physique.

En conclusion, les experts proposent de concevoir et promouvoir des programmes qui apportent des bénéfices à la fois à l'ensemble de la population mais aussi des actions qui s'adressent aux différents groupes sociaux en fonction des risques et besoins auxquels ils sont confrontés.

Lire la synthèse de l'Expertise Collective et le rapport complet

Groupe d'experts et auteurs

France CAILLAVET, Inra UR 1303 ALISS, Alimentation et sciences sociales, Ivry sur Seine Katia CASTETBON, InVS, Unité de surveillance et d'épidémiologie nutritionnelle (USEN), Bobigny

Christine CESAR, Inpes, Direction de l'animation des territoires et des réseaux (DATER), Saint Denis

Basile CHAIX, UMR 707 Inserm/Université Pierre et Marie Curie, Épidémiologie Systèmes d'information Modélisation – Déterminants sociaux de la santé et du recours aux soins, Paris

Hélène CHARREIRE, Université Paris Est, Lab-Urba, Institut d'Urbanisme de Paris, UPEC, Créteil

Nicole DARMON, UMR NORT (Nutrition, obésité et risque thrombotique), INRA 1260, INSERM 1062, Université Aix-Marseille, Faculté de Médecine de la Timone, Marseille

Thibaut DE SAINT POL, Genes, Centre de recherche en économie et statistique, Laboratoire de sociologie quantitative, Paris

Thierry LANG, Inserm U 558, Maladies chroniques, pratiques de soins et facteurs socioéconomiques, Toulouse

Stéphane RICAN, Inserm CEC1/Université Paris Ouest, Laboratoire Espace Santé Territoire, Paris

Monique ROMON, Université Lille 2, Faculté de médecine, Service de nutrition, Lille

Archana SINGH-MANOUX, Inserm U 1018, Centre de recherche en épidémiologie et santé des populations, Villejuif

Louis-Georges SOLER, Inra UR 1303 ALISS, Alimentation et sciences sociales, Ivry sur Seine

Anne VUILLEMIN, Université de Lorraine, Université Paris Descartes, Apemac, EA 4360, Faculté du Sport, Nancy

La coordination de cette expertise a été assurée par le pôle « expertise collective » rattaché à l'ITMO Santé publique.

Contact presse

presse@inserm.fr